



Sauveteur Secouriste Aquatique - SSA

Public Visé

Toute personne titulaire du BNSSA, à jour de formation continue, désirant renforcer ces compétences. Pré-requis : Être titulaire du PSE2, Être reconnu apte médicalement Nous contacter pour connaître nos prochaines dates de formation au 02.38.43.12.73 ou à contact@secourisme45.com

Objectif Visé

Le SSA permet aux titulaires du BNSSA de renforcer leurs compétences, relatives à la surveillance des baignades en Eaux intérieures et en Littoral. Le SSA comporte deux spécialités : SSA Littoral et SSA Eaux Intérieures

Actualisation

➤ Tous les 3 ans.

Validation de la formation

➤ Un certificat de compétences «SSA Littoral» ou «SSA Eaux Intérieures» est délivré au stagiaire.

Durée

➤ 28 heures de face à face pédagogique.

Contenu de la formation

➤ Le SSA englobe 6 compétences de base et 1 optionnelle :

1. Situer son rôle et sa mission au sein d'un dispositif évolutif et adaptable aux conditions du moment.
2. Effectuer une analyse des risques particuliers présents sur sa zone.
3. Développer des actions de prévention adaptées aux risques et pratiques sur sa zone.
4. Participer à un dispositif de surveillance en mettant en œuvre des techniques opérationnelles adaptées et mettant éventuellement en œuvre des matériels spécifiques.
5. Participer à une action coordonnée de sauvetage, dans sa zone, ou à proximité immédiate de celle-ci, à l'aide de techniques opérationnelles adaptées ou mettant en œuvre des matériels spécifiques.
6. Réaliser les gestes de premiers secours adaptés.
7. Participer à une action coordonnée de sauvetage, dans sa zone, ou à proximité immédiate de celle-ci, à l'aide de techniques opérationnelles adaptées et en mettant en œuvre une embarcation nautique motorisée.

Méthode pédagogique

➤ Il s'agit d'une formation essentiellement pratique.

Agenda

Date de début2

Date de fin

Horaire matin

Horaire après-midi

Adresse

Remarque